

U.T.S. - U.G.T.G. UNION DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ

LETTRE OUVERTE

Α

Monsieur le Président Conseil Régional Hôtel de Région Rue Paul Lacavé - PETIT PARIS 97109 BASSE TERRE CEDEX

Objet: Information IRM

Monsieur le Président,

Nous nous permettons de vous écrire pour faire un point sur l'utilisation de l'IRM, inaugurée en votre présence et celle de bien d'autres le 24 Avril 2024, dans l'objectif d'attirer votre attention sur la situation dans laquelle se trouve le Centre Hospitalier de la Basse-Terre.

Depuis tantôt, l'acquisition de ce matériel avec des objectifs précis ? tels que compléter le plateau technique du CHBT afin de répondre à un vrai besoin de santé publique pour la population guadeloupéenne au niveau régional, s'est avérée indispensable pour un meilleur accès aux soins, la réduction des délais d'attente pour les actes externes, pour les urgences et les patients hospitalisés, des diagnostics posés de manière précoce impliquant une meilleure prise en charge de la Population du Sud Basse-Terre et équilibrer le service public/privé dans cette zone et concourir à l'attractivité de notre établissement.

A ce jour, grâce au concours du FEDER et à celui de la Collectivité que vous présidez, l'équipement a bien été installé. Cependant, malgré cet investissement significatif, il apparait que l'organisation actuelle au sein de l'Hôpital ne permet pas d'exploiter pleinement les capacités de cet outil. Cette situation est principalement due à un manque de médecins et à un manque d'efficience, de la part du chef de ce service. Par conséquent, les délais d'attente pour les interprétations de résultats restent longs, entre 15 jours et 3 semaines.

La direction, quant à elle, s'obstine à vouloir allonger la plage horaire des rendez-vous d'examens, sans les moyens humains nécessaires. Pour exemple, les 7 référents IRM ont proposé un planning d'astreinte qui a été refusé, parce que trop onéreux, alors que le chef de service qui a, à lui tout seul deux casquettes (privé/public), n'hésite pas à planifier de nombreux RDV sans se soucier de la suite à donner.

Ces astreintes avaient pour but de ne pas augmenter la charge de travail du seul manipulateur, présent de nuit pour l'ensemble des services, et pour tous les examens d'imagerie médicale.

Un appel à candidatures a été lancé pour l'embauche de manipulateurs en électroradiologie. Trois ont été embauchés de Juin à Août 2024, avec pour certains une méconnaissance totale de l'outil IRM, ni même scanner, bref des personnels n'ayant qu'une expérience dans la radiologie simple.

.../...

Des manipulateurs ayant plus d'expérience professionnelle avaient postulé ; cependant, devant le mépris de la direction à vouloir les intégrer comme des agents n'ayant aucune ancienneté, ils se sont tournés vers d'autres établissements.

Nous traverserons le parking et nous nous rendons à l'IRM des Nouvelles Eaux Vives. Les images sont analysées durant l'examen. Les résultats sont donnés en mains propres, à la fin de l'examen.

Dans d'autres cas très rares, l'analyse des images requiert plus de temps. Le compte-rendu, ainsi que les clichés, sont alors transmis au médecin traitant et au patient dans les jours qui suivent.

Des autorisations ont été données par l'ARS pour pouvoir avoir un projet complet, à savoir une autorisation pour un IRM polyvalent qui ne devrait pas être restreint. Or, les explorations mammaires et les entéro IRM restent encore non opérationnelles jusqu'à ce jour.

Cette inefficacité non seulement limite les bénéfices potentiels pour les patients, mais elle compromet également le retour sur investissement probablement attendu par le Conseil Régional et le FEDER.

De manière plus explicite, notre Département est impacté par la désertification médicale et cela concerne moult spécialités, notamment la radiologie. Dès la mise en service de cette IRM, un PADHUE (*Praticien Diplômé Hors Union Européenne*), rapide et efficace, exerçait déjà dans ce service avec un salaire de misère et s'est trouvé dans l'obligation de quitter la Guadeloupe, au grand dam de toute l'équipe de radiologie. D'autres médecins qui avaient projeté de pratiquer en septembre, devant la maltraitance financière et le manque de considération qui les attendaient, se sont trouvés dans l'obligation de décliner cet appel à candidatures. Pour exemple, un médecin PADHUE ne connaissant pas le pays a demandé qu'on vienne le chercher à l'aéroport, cela lui a été refusé par la direction du CHBT d'autant plus qu'il n'a pas de permis de conduire français, et par conséquent ne pouvait louer un véhicule.

Sur le site de l'ARS, il est stipulé qu'une fois qu'un hôpital aura retenu un candidat, il transmettra son intention de recrutement à l'ARS, qui établira un arrêté individuel d'autorisation d'exercice au candidat retenu. Il n'y a pas de grille de salaire définie à l'avance, c'est le recruteur et le recruté qui doivent s'entendre, en fonction de l'expérience acquise par le candidat.

En Martinique et en Guyane, les chefs d'établissement mettent tout en œuvre pour retenir ces médecins au statut particulier, et qui souvent se révèlent très compétents et dynamiques. Au CHBT, l'attractivité change de plus en plus de camp alors qu'il en va de la santé de la Population.

C'est pléthore d'emplois administratifs inutiles, souvent nécessitant de nombreuses formations tant les compétences manquent, qui sont attribués et/ou créés pour des conjoints accompagnants.

Nous sommes convaincus qu'avec une meilleure organisation et une gestion plus efficace, cet équipement pourrait améliorer les services de santé offerts à notre communauté.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à ce problème et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire de Section UTS-UGTG/C.H.B.T

J. NOEL